



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 5.2 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Treizième session ordinaire

Rome, 18-22 juillet 2011

RAPPORT INTÉRIMAIRE DE LA FAO SUR LA MISE EN ŒUVRE DU *PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES*

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction	1-3
II. État d'avancement de la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques</i>	4-9
III. Appui de la FAO aux domaines prioritaires du <i>Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques</i>	10-20
IV. Collaboration	21-23
V. Projets de directives à l'appui de la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques</i>	24-26
VI. Orientations demandées	27
Annexe	

I. INTRODUCTION

1. À sa douzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a pris note des progrès réalisés quant à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (Plan d'action mondial)*¹. Elle a demandé à la FAO de rédiger un rapport intérimaire sur les activités de l'Organisation intéressant les ressources zoogénétiques et la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*². Par ailleurs, la Commission a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Groupe de travail) de se réunir avant sa prochaine session ordinaire afin d'examiner les progrès réalisés et les actions entreprises quant à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, y compris la Stratégie de financement³.
2. À sa trente-sixième session, en novembre 2009, la Conférence de la FAO a également examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Elle a souligné le rôle essentiel de l'Organisation, qui aide les pays à appliquer le *Plan d'action mondial*, facilite la coopération et la création de réseaux aux niveaux international et régional, fournit une assistance technique et un appui au renforcement des capacités, coordonne les programmes de formation, et encourage le transfert de technologies. La Conférence a demandé à la Commission de lui faire rapport à intervalles réguliers sur l'état d'avancement du *Plan d'action mondial*⁴. Ce point figure à l'ordre du jour provisoire de sa trente-septième session, qui se tiendra du 25 juin au 2 juillet 2011.
3. Le présent document donne un aperçu des activités conduites par la FAO à l'appui de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* depuis la douzième session ordinaire de la Commission, y compris l'élaboration de projets de directives techniques. Les recommandations faites par le Groupe de travail à ce sujet figurent dans le *Rapport de la sixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁵. En outre, des informations sur la mise en œuvre de la Stratégie de financement sont réunies dans le document intitulé *Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques, y compris les dispositions administratives pour le Compte fiduciaire*⁶. Les conclusions pertinentes de la trente-septième session de la Conférence de la FAO seront présentées oralement lors de la réunion de la Commission.

II. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

4. Depuis son adoption en 2007, le *Plan d'action mondial* est devenu un instrument essentiel en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources zoogénétiques aux niveaux national, régional et mondial. *L'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et le *Plan d'action mondial* ont été publiés dans toutes les langues officielles de la FAO et dans plusieurs autres langues. Depuis 2007, plus de 54 000 exemplaires imprimés du *Plan d'action mondial*, de la *Déclaration d'Interlaken*, de *L'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et de produits connexes ont été diffusés dans de nombreuses langues.
5. En attendant que les rapports intérimaires des pays sur la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* soient prêts pour la quatorzième session de la Commission, la FAO a lancé une enquête informelle sur le même thème au niveau national⁷. Les réponses indiquent que l'adoption du *Plan d'action mondial* a créé une dynamique importante en faveur d'une gestion judicieuse des

¹ CGRFA-12/09/Report, paragraphe 38.

² CGRFA-12/09/Report, Annexe G (Plan stratégique), paragraphe 10.

³ CGRFA-12/09/Report, paragraphe 46.

⁴ C 2009/REP, paragraphe 69.

⁵ CGRFA-13/11/14

⁶ CGRFA-13/11/16.

⁷ CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.10.

ressources zoogénétiques visant à améliorer la sécurité alimentaire et promouvoir le développement durable dans le monde. En effet, les États prennent des mesures importantes pour appliquer le *Plan d'action mondial*, même si leurs rythmes et leurs priorités sont différents (voir le tableau 1, en annexe). Les réponses montrent également que les pays ont fait une utilisation stratégique des ressources nationales, bilatérales et multilatérales afin de progresser dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Les approches nationales sont caractérisées par une grande souplesse tout en visant un but commun, ce qui constitue un atout inhérent au *Plan d'action mondial*. Si les pays en développement s'efforcent de resserrer les liens entre la diversité génétique, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, plusieurs pays développés ont mis en évidence ceux qui existent entre la diversité génétique et les paysages, et concentrent leurs activités sur le développement, l'étiquetage et la commercialisation de produits à valeur ajoutée. Plusieurs pays procèdent actuellement à une révision de leurs stratégies et politiques en matière de sélection animale et d'élevage (voir le tableau 2, en annexe). Des organisations et instances régionales, notamment l'Union africaine, ont intégré l'utilisation et la conservation des ressources génétiques dans les plans stratégiques qu'elles ont récemment élaborés (UA-BIRA, 2009).

6. La FAO contribue à l'application du *Plan d'action mondial* en se concentrant sur des domaines d'importance stratégique, notamment l'élaboration de directives techniques qui ont pour but d'aider les pays à exécuter ce plan. Ces directives seront approuvées par la Commission avant d'être publiées dans plusieurs langues. À sa sixième session, le Groupe de travail, qui est un organe de la Commission, a examiné cinq projets de directives supplémentaires et a recommandé qu'ils soient approuvés par la Commission.

7. La FAO a reçu un nombre croissant de demandes d'assistance technique, comme en témoigne la liste de projets non exhaustive qui figure en annexe (voir le tableau 3). L'Organisation et ses partenaires ont contribué à exécuter ou à élaborer des projets auxquels a pris part plus d'une centaine de pays. Au cours des deux dernières années, ils ont organisé 21 activités régionales de renforcement des capacités, auxquelles ont participé 11 pays en moyenne.

8. La FAO et ses partenaires ont poursuivi la normalisation des méthodes de caractérisation phénotypique et moléculaire des ressources zoogénétiques, qui est une condition préalable à l'établissement de comparaisons entre pays et à la réalisation de méta-études. Ils ont également examiné la question du stockage dans les bases de données publiques. Par ailleurs, on a continué à développer le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), qui contribue au fonctionnement du Centre d'échange pour les ressources zoogénétiques reconnu par la Convention sur la diversité biologique (CDB). La base de données mondiale sur les races, intégrée au DAD-IS, joue un rôle crucial dans le suivi de l'indicateur de ressources, qui permet de mesurer la réussite du *Plan d'action mondial*. Les travaux sur les objectifs et les indicateurs ont progressé.

9. La FAO a renforcé sa coopération avec la CDB et collaboré avec un grand nombre de partenaires sur des questions intersectorielles comme le changement climatique et la création de valeur ajoutée, en recensant les avantages communs d'une meilleure gestion des ressources zoogénétiques. Par exemple, l'identification des animaux, l'enregistrement des performances et la traçabilité lient la sélection animale au secteur de la santé, tandis que la gestion des pâturages associe l'utilisation et la conservation des races à la gestion des ressources naturelles et à la fixation du carbone.

III. APPUI DE LA FAO AUX DOMAINES PRIORITAIRES DU *PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES*

10. Les paragraphes suivants, dans lesquels on trouvera plusieurs exemples d'activités de la FAO, sont présentés dans l'ordre des quatre domaines prioritaires du *Plan d'action mondial* et selon plusieurs axes intersectoriels⁸.

⁸ Pour de plus amples informations, veuillez consulter le *Rapport intérimaire détaillé de la FAO sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf. 2.

Domaine prioritaire n° 1: Caractérisation, inventaire et suivi des évolutions et des risques associés

11. La FAO et ses partenaires ont contribué à plusieurs projets centrés sur la caractérisation phénotypique et génétique des races locales. Des méta-études, dans lesquelles d'autres consortiums et études sur la diversité entreraient en jeu, sont envisagées. La Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (AGE) a élaboré une base de données en ligne pour le stockage et l'échange de données moléculaires. Les données produites dans le cadre des projets AGE sont utilisées pour identifier les gènes qui pourraient avoir une importance économique ou environnementale.
12. Pour faciliter une analyse de la diversité des races au niveau mondial au moyen de la caractérisation génétique moléculaire, la FAO a continué à encourager l'utilisation d'ensembles de marqueurs microsatellites pour diverses espèces d'animaux d'élevage. En coopération avec des consortiums de recherche, l'Organisation a élaboré le contenu du *Projet de directives relatives à la caractérisation génétique moléculaire des ressources zoogénétiques*.
13. La FAO a poursuivi l'élaboration du *Projet de directives relatives à la caractérisation phénotypique des ressources zoogénétiques* et les travaux sur les environnements de production. Un module permettant de géoréférencer la répartition des populations nationales des différentes races et de décrire leurs environnements de production a été mis au point dans le cadre du DAD-IS.
14. La Commission, à sa douzième session ordinaire, a demandé que des rapports sur la situation et les évolutions des ressources zoogénétiques soient élaborés par la FAO tous les deux ans⁹ et que ces documents comprennent l'indicateur-titre de la CDB¹⁰. Pour répondre à cette demande, la FAO a rédigé le *Rapport sur la situation et les tendances en matière de ressources zoogénétiques 2010*¹¹. Les pays ont accentué leurs efforts en vue de mettre à jour leurs données nationales. Pour aider les États Membres dans leurs activités d'inventaire et de suivi des évolutions et des risques, l'Organisation a élaboré le *Projet de directives relatives à l'étude et au suivi des ressources zoogénétiques*.

Domaine prioritaire n° 2: Utilisation et développement durables

15. La FAO a publié et diffusé en anglais, français et espagnol les directives intitulées *Stratégies d'amélioration génétique pour la gestion durable des ressources zoogénétiques*, approuvées par la Commission à sa dernière session. Les versions en arabe et en russe sont en préparation.
16. L'Organisation a coopéré avec le Comité international pour le contrôle des performances en élevage (CICPE) afin de réaliser une enquête visant à évaluer l'état actuel des systèmes d'identification des animaux et de contrôle des performances en élevage dans 33 pays en développement. Des ateliers régionaux de formation ont été organisés et des directives pour l'identification des animaux, la traçabilité et l'enregistrement des performances dans les systèmes de production à faible ou moyen apport d'intrants sont en préparation.

Domaine prioritaire n° 3: Conservation

17. La FAO a élaboré un *Projet de directives relatives à la cryoconservation des ressources zoogénétiques*, et met actuellement au point des directives relatives à la conservation *in vivo*. L'Organisation a réalisé une enquête mondiale sur les dispositions existantes concernant les systèmes régionaux de stockage, y compris les réglementations sanitaires et autres réglementations pertinentes régissant l'échange de matériel génétique entre pays¹². La majorité des pays ont exprimé le souhait d'apporter leur contribution à des banques de gènes

⁹ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 39.

¹⁰ CGRFA/WG-AnGR-5/09/3.2, Annexe A.

¹¹ CGRFA-13/11/Inf.17.

¹² CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.4.

multinationales pour conserver les ressources zoogénétiques, mais des cadres de collaboration officielle sont nécessaires pour régler la question de la propriété du matériel génétique, aplanir les différences entre les pays en matière de capacités techniques et de normes sanitaires, et résoudre les difficultés de financement.

Domaine prioritaire n° 4: Politiques, institutions et renforcement de capacités

18. La Commission, à sa douzième session ordinaire, a approuvé les directives relatives à la *Préparation de stratégies et de plans d'action nationaux pour les ressources zoogénétiques*¹³. Pour cette session, la FAO a élaboré un *Projet de directives relatives à la mise en place du cadre institutionnel pour la gestion des ressources zoogénétiques*. Par ailleurs, l'Organisation a dispensé aux coordonnateurs nationaux une formation à la formulation de stratégies et de plans d'action lors de plusieurs ateliers régionaux qui ont réuni des participants de plus de 60 pays.

19. Le *Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel* de la Commission prévoit la rédaction d'un rapport intérimaire sur les contributions des organisations internationales à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*¹⁴. La FAO a invité plus de 400 organisations internationales à communiquer des informations sur leurs activités dans ce domaine. Les contributions reçues sont résumées dans le document intitulé *Rapport intérimaire des organisations internationales sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*¹⁵.

20. La Conférence de la FAO, à sa trente-sixième session, a insisté pour qu'une attention suffisante soit portée aux besoins particuliers des petits éleveurs et pasteurs, qui sont les garants d'une bonne partie des ressources zoogénétiques mondiales, et a encouragé leur participation pleine et entière à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*¹⁶. La FAO a ainsi rédigé et largement diffusé la publication *Livestock keepers – guardians of biodiversity* et, en collaboration avec deux ONG, elle a piloté des protocoles bioculturels et analysé les possibilités qu'ils offrent pour aider les communautés autochtones à mieux gérer leurs ressources zoogénétiques et leurs écosystèmes. Les protocoles bioculturels visent à établir un lien entre les articles 15 et 8j) de la CDB et le *Plan d'action mondial*. Une brochure synthétisant l'expérience acquise avec les quatre premiers protocoles a été largement diffusée et les résultats ont été présentés à la CDB.

IV. COLLABORATION

21. La FAO a continué à coopérer avec diverses organisations scientifiques et le secteur de la sélection animale. Elle a animé plusieurs ateliers sur des projets de recherche, organisé des sessions conjointes à des conférences scientifiques et continue à gérer le Réseau sur la diversité des animaux domestiques (DAD-Net) – forum informel facilitant les échanges sur les questions liées aux ressources zoogénétiques. L'Organisation a également élaboré 28 documents scientifiques et 30 documents de conférence sur des questions connexes. Ces travaux ont fait d'elle un acteur technique reconnu dans le domaine et ont contribué à faire mieux connaître le *Plan d'action mondial* au sein de la communauté scientifique.

22. En tant que partie prenante au projet de partenariat pour l'élaboration d'indicateurs de la biodiversité 2010, la FAO a convoqué une réunion d'experts qui a formulé des recommandations concernant l'élaboration d'un indicateur-titre pour la CDB. L'Organisation a également participé à plusieurs publications de la CDB, notamment *Biodiversity indicators & the 2010 Biodiversity Targets: outputs, experiences and lessons learnt from the 2010 Biodiversity Indicators Partnership*, l'édition 2010 des *Perspectives mondiales de la biodiversité*, et le *Guide des bonnes pratiques de la CDB sur le pastoralisme, la conservation de la nature et le développement*.

¹³ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 41.

¹⁴ CGRFA-12/09/Rapport, Annexe G, page 15.

¹⁵ CGRFA-13/11/Inf.16

¹⁶ C 2009/REP, paragraphe 67.

23. Se félicitant du *Plan stratégique 2010-2017* de la Commission, la Conférence des Parties à la CDB, à sa dixième réunion, dans sa décision X/34, a également accueilli avec satisfaction l'adoption de la Stratégie de financement pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, et invité les Parties et d'autres gouvernements à prendre en compte la nature intersectorielle et interdisciplinaire de ces publications lorsqu'ils appliqueront le programme de travail relatif à la biodiversité agricole.

V. PROJETS DE DIRECTIVES À L'APPUI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL

24. La FAO a poursuivi l'élaboration des directives techniques visant à aider les pays dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Cinq projets de directives ont été présentés au Groupe de travail pour examen. L'Organisation les a modifiés en fonction des suggestions et observations qui lui ont été communiquées. Le Groupe de travail a recommandé que les projets de directives révisés soient soumis à la Commission pour approbation¹⁷.

25. Les cinq projets de directives suivants ont été présentés à la Commission pour approbation:

- *Projet de directives relatives à l'étude et au suivi des ressources zoogénétiques*¹⁸;
- *Projet de directives relatives à la caractérisation phénotypique des ressources zoogénétiques*¹⁹;
- *Projet de directives relatives à la caractérisation génétique moléculaire des ressources zoogénétiques*²⁰;
- *Projet de directives relatives à la cryoconservation des ressources zoogénétiques*²¹;
- *Projet de directives relatives à la mise en place du cadre institutionnel pour la gestion des ressources zoogénétiques*²².

26. Des directives sur l'identification des animaux, la traçabilité et l'enregistrement des performances, ainsi que sur la conservation *in vivo* des ressources zoogénétiques, et une version actualisée du manuel DAD-IS sont en cours d'élaboration.

VI. ORIENTATIONS DEMANDÉES

27. La Commission souhaitera peut-être:

- i) se féliciter des progrès de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* et demander à la FAO de poursuivre ses activités d'appui dans ce domaine;
- ii) demander à la FAO de continuer à collaborer avec d'autres organisations et institutions dans la mise en œuvre de politiques et programmes visant la conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques;
- iii) appeler tous les Membres de la FAO et les mécanismes, fonds et organes internationaux compétents à accorder la priorité et l'attention qu'il convient à l'allocation effective de ressources prévisibles et approuvées pour la mise en œuvre d'activités dans le cadre des domaines prioritaires du *Plan d'action mondial*;
- iv) demander à la FAO de maintenir et de développer le DAD-IS, souligner la nécessité pour les pays de mettre à jour régulièrement les données et informations nationales

¹⁷ CGRFA/WG-AnGR-6/10/Rapport, paragraphe 21.

¹⁸ CGRFA-13/11/Inf.18

¹⁹ CGRFA-13/11/Inf.19

²⁰ CGRFA-13/11/Inf.20

²¹ CGRFA-13/11/Inf.21

²² CGRFA-13/11/Inf.22

qui y figurent, et inviter la FAO et l'AIEA à poursuivre leurs efforts conjoints afin d'établir une base de données génétiques (en accès libre) destinée à appuyer les programmes nationaux sur les ressources génétiques;

- v) approuver les cinq projets de directives (*Projet de directives relatives à l'étude et au suivi, Projet de directives relatives à la caractérisation phénotypique, Projet de directives relatives à la caractérisation génétique moléculaire, Projet de directives relatives à la cryoconservation, Projet de directives relatives à la mise en place du cadre institutionnel pour la gestion des ressources zoogénétiques*), demander à la FAO de finaliser, publier et diffuser largement ces directives, et encourager les pays à les utiliser pleinement;
- vi) inviter la FAO et les États à amorcer l'élaboration de politiques et de protocoles pour l'échange de ressources zoogénétiques aux fins d'activités de conservation multinationales (notamment les banques de gènes), en particulier sous l'angle des maladies transmissibles, du changement climatique et des catastrophes naturelles, afin qu'ils soient examinés par le Groupe de travail.

ANNEXE

Tableau 1: Activités entreprises par les pays pour mettre en œuvre les domaines prioritaires du *Plan d'action mondial*

	Domaine prioritaire			
	1 Caractérisation, inventaire et suivi des évolutions et des risques associés	2 Utilisation et développement durables	3 Conservation	4 Politiques, institutions et renforcement des capacités
Recherche et renforcement des capacités	73 %	77 %	73 %	63 %
Appui institutionnel et technique	53 %	60 %	70 %	70 %
Sensibilisation et information	63 %	57 %	60 %	67 %

Source: Questionnaire informel de la FAO (30 pays participants, réponses multiples acceptées).

Tableau 2: Pays élaborant ou mettant en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la gestion des ressources zoogénétiques

État	Nb.	Pays
Pas encore planifiés	5	Burundi, Costa Rica, Ghana, Tunisie, Zimbabwe
Planifiés	15	Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Cambodge, Chine, Iran (République islamique d'), Myanmar, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Pologne, République démocratique populaire lao, République de Moldova*, Rwanda, Sri Lanka, Viet Nam
En cours d'élaboration	21	Belgique, Bhoutan, Burkina Faso, Chili*, Colombie*, Fédération de Russie, France, Inde, Kenya, Malaisie, Malawi, Mongolie, Nigeria, Oman, Pays-Bas, Pérou*, République arabe syrienne, Slovaquie, Togo, Turquie, Ukraine
Approuvés	7	Arménie*, Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Roumanie, Suède
En cours de mise en œuvre	9	Albanie*, Allemagne**, Autriche, Canada, Espagne, États-Unis d'Amérique, Monténégro, République tchèque, Royaume-Uni**

Source: Questionnaire informel de la FAO et rapports techniques.

* Avec l'appui de la FAO au titre du Fonds du PCT et dans le cadre du PCT.

** Élaborés lors du processus d'évaluation de l'état des ressources mondiales, avant approbation du *Plan mondial d'action*.

Tableau 3: Projets, FAO et collaboration avec des partenaires par domaine prioritaire

Thème du projet	Domaine prioritaire	Donateurs	Liste des pays participants
Promotion de stratégies pour la prévention de la grippe aviaire et la lutte contre celle maladie; caractérisation génétique des races et systèmes de production de volailles locaux	1,4	Programme de coopération FAO/gouvernements – Allemagne	Cambodge, Égypte, Ouganda
Caractérisation des races locales de porcins et de volailles	1,4	FAO-MUL – Australie	Six pays du Pacifique Sud-Ouest
Caractérisation des ressources génétiques des petits ruminants	1,2	AGE-PRC	Arabie saoudite, Bangladesh, Chine, Indonésie, Pakistan, République islamique d’Iran, Sri Lanka, Viet Nam
Variation génétique de la résistance aux maladies infectieuses chez les petits ruminants	1,2	AGE-PRC	Arabie saoudite, Argentine, Bangladesh, Brésil, Burkina Faso, Chine, Érythrée, Éthiopie, Indonésie, Mexique, Nigéria, Pakistan, République islamique d’Iran, Sri Lanka
Caractérisation des ressources zoogénétiques	1	AGE-PRC	Burkina Faso, Maroc, Sri Lanka, Zambie
Génotypage des races bovines locales	1	AGE	Autriche, Bulgarie, Kenya
Projet de partenariat pour l’élaboration d’indicateurs de la biodiversité 2010	1	FEM	International
Évaluation mondiale de la biodiversité et de la conservation des animaux d’élevage (GLOBALDIV)	1,3	CE	International
Réseau de systèmes d’information sur la biodiversité des animaux d’élevage	1	CE	13 pays européens
		FAO-PCT	République de Moldova
Élaboration et application d’outils d’aide à la décision pour la conservation et l’utilisation durable de la diversité génétique du bétail autochtone et des races sauvages apparentées	2	FEM	Bangladesh, Pakistan, Sri Lanka, Viet Nam
Conservation <i>in situ</i> de ruminants endémiques	1, 2, 3, 4	FEM, BAfD	Gambie, Guinée, Mali, Sénégal
Amélioration des races laitières	2	FAO-PCT	Mongolie
			Népal
			Myanmar
		Programme de coopération FAO/gouvernements – Turquie	Sri Lanka
			Azerbaïdjan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan
Sélection animale	2	AGE	Régional, 13 pays asiatiques
			Régional, 22 pays africains
Élaboration d’un système de traçabilité et d’identification animale	2	FAO-PCT	Inde
			République-Unie de Tanzanie

Stratégie et politique nationales pour la gestion et l'amélioration des ressources zoogénétiques	2,4	FAO-Fonds du PCT	Arménie
			Burundi
Formulation d'une stratégie et d'un plan d'action au niveau national	4	FAO-Fonds du PCT	Pérou
			Colombie
			Chili
Établissement d'un point de contact sous-régional; élaboration d'une stratégie et de plans d'action au niveau national		Programme de coopération FAO/gouvernements – Turquie	cinq pays d'Asie centrale, Azerbaïdjan, Turquie

PRC = Projet de recherche coordonné

PCT = Programme de coopération technique

AGE = Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture